



Clotaire Lefort (directeur général) et Cassien Loubière (chef de projet) de la société Vol-V. |

En 2015, les bus pourraient rouler au biogaz

Jean-Pierre LE CARROU.

Ouest-France.fr

Une centrale de méthanisation sera mise en service en 2015 au Guélen. Grâce aux déchets de matières organiques, du biogaz sera produit. Débouché à confirmer, les bus de la Qub.

Huit millions investis

Depuis 2010, la société Vol-V biomasse travaille sur un projet de centrale de méthanisation à Quimper. On est habitué à voir ces installations près d'une ferme. Ce n'est pas le cas ici. La centrale, exploitée par Vol-V (1), sera implantée sur la zone du Guélen, à proximité de la déchetterie et de l'abattoir. Le projet est soutenu par Quimper communauté qui a réservé, avec promesse de vente, un terrain de 2,3 ha. L'investissement est conséquent: 8 millions d'euros environ. Cinq emplois seront créés.

34000 tonnes de déchets nécessaires

Le fonctionnement d'une centrale de méthanisation nécessite un approvisionnement suffisant en matières organiques (déchets, effluents...). De plus, il est nécessaire d'assurer un apport équilibré afin que la centrale puisse produire du gaz tout au long de l'année. Vol-V doit s'installer dans un secteur disposant de ce potentiel. C'est le cas à Quimper avec, dans un rayon d'une vingtaine de kilomètres, des industries agroalimentaires (45% des apports), des éleveurs (45%) et des apports complémentaires (10%) comme, par exemple, des tontes de pelouse. Ici, ce sont près de 34 000 tonnes qui seront nécessaires annuellement.

Enquête publique en 2014

Les centrales de méthanisation provoquent parfois des réactions de riverains. Les promoteurs se montrent rassurants. « **Le gaz, non inflammable, n'est pas stocké. Il est injecté au fur et à mesure dans le réseau. Un soin particulier est apporté pour piéger les odeurs. Enfin le trafic des camions ne représentera que 1 % du trafic de la zone,** » souligne Clotaire Lefort, directeur général. Argument majeur sans doute, l'environnement de la future centrale est déjà un environnement industriel. En tant qu'installation classée, l'équipement sera l'objet d'une enquête publique courant 2014.

Certificat gaz renouvelable

La centrale injectera le gaz produit (l'équivalent de 2 000 m³ de fuel) dans le réseau de distribution de gaz naturel. Qui seront les clients? « **Le biométhane et le gaz d'origine fossile peuvent se mélanger dans les canalisations, il s'agit de la même molécule. Par contre, nous vendrons des certificats d'origine, dans la limite des quantités produites, certifiant l'utilisation d'un gaz renouvelable. Cela peut intéresser certaines entreprises,** » fait remarquer Cassien Loubière, chef de projet. Même si cela n'est pas encore acté, ni contractualisé, on imagine que des bus circulant grâce au biogaz, plutôt que du GNV, constitueraient un affichage intéressant. À noter que la centrale ne produira pas que du gaz, elle fournira aussi un résidu composé d'éléments organiques. Il peut être utilisé comme fertilisant ou amendement. La centrale quimpéroise en produira 29 000 tonnes.

(1) Vol-V est un groupe (Montpellier, Rouen, Rennes) qui développe des projets d'énergies renouvelables (éolien, solaire, méthanisation). Le chiffre d'affaires 2012 est de 13 millions d'euros. Le groupe emploie 35 personnes.